



Viviez, le 26 mars 2010

INFO SITUATION SAM

Au cours d'un CE extraordinaire qui s'est tenu le 16 mars chez SAM, la direction générale du Groupe Arche a annoncé la décision d'arrêter la conception des outillages sur le site de SAM et de tout transférer sur le site de SERMI (Rhône-Alpes).

Ce choix est lourd de conséquences, car au-delà de la perte de compétences et de savoir-faire d'un métier historique de SAM, **il va avoir un résultat direct sur l'emploi, avec la volonté de supprimer 4 fonctions et donc de licencier 6 salariés.**

Cette décision, sous prétexte de la crise, est totalement inacceptable et bien loin des promesses faites par Mr. Bellity (article de presse « Midi Libre » du 16 décembre 2009 et « Le Villefranchois » du 17 décembre 2009) à savoir, qu'il n'y aurait pas de licenciements chez SAM.

Compte tenu de cette situation, les élus CGT ont donc décidé avec l'ensemble du personnel lors d'assemblées générales, de lancer plusieurs actions afin que la direction revienne sur sa position.

(Arrêt de travail d'1 heure le jeudi 18 mars, arrêt de travail de 2 heures le vendredi 19 mars, arrêt de travail de 4 heures le mardi 23 mars, toutes ces actions ayant été suivies par 90% du personnel)

Malgré cela aucune réponse favorable n'a été apportée aux élus CGT et aux salariés, bien au contraire puisque **hier jeudi 25 mars, la direction du groupe Arche a donné ordre de transférer en catimini des outils de production de SAM vers le site de St. Claude (Jura)**.
Devant une telle provocation, il a donc été décidé à l'unanimité et avec beaucoup de détermination, un blocage total du site et ce jusqu'à nouvel ordre.

(les camions venus chercher les outils de production ont été interceptés par les salariés)

Cette situation est extrêmement mal vécue par l'ensemble des salariés de SAM, car même si de nombreux investissements ont été faits ces dix dernières années, il ne faut pas oublier que SAM est l'entreprise historique et fondatrice du Groupe Arche. Sans la SAM, le Groupe Arche n'existerait pas et n'occuperait pas la place qui est la sienne aujourd'hui.

Les élus CGT avec le soutien de l'ensemble des salariés, n'acceptent pas que des salariés, femmes et hommes, qui pendant des années, ont apporté leurs compétences et leur savoir-faire, soient sacrifiés uniquement pour des raisons comptables.

A noter : Le 24 mars se sont déroulées chez SAM les élections professionnelles. Sur 28 sièges à pourvoir la CGT en a obtenue 24 (pas de candidat chez les cadres), le taux de participation à été de 89% et les listes CGT ont recueilli une moyenne de 82% des suffrages exprimés. La CGT est désormais le seul syndicat présent dans l'entreprise, FO ne s'étant pas représenté.

Le syndicat CGT SAM